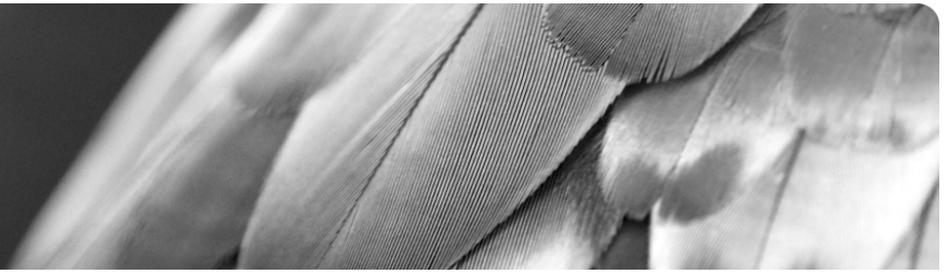


**CJN**

COMMENTAIRE DE JURISPRUDENCE NUMÉRIQUE APERÇU MENSUEL, AOÛT 2018, VOL. 87

**Des expertes et experts renommé(e)s commentent la
jurisprudence actuelle de manière précise et exacte.**

DROIT DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER

Surdimensionnement de la surface à bâtir communale

Nicolas Saviaux

Art. 21 al. 2 LAT : adaptation des plans d'affectation en cas de modification sensible des circonstances. Le surdimensionnement de la surface à bâtir communale ne suffit pas à lui seul à constituer une modification sensible des circonstances justifiant l'adaptation d'un plan d'affectation. Art. 77 LATC VD : plans et règlements en voie d'élaboration, effet anticipé négatif.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral [1C_326/2016](#) du 7 décembre 2017 publié en tant qu'[ATF 144 II 41](#)

Publié le 21 août 2018

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Geltung der Offenbarungstheorie bei ergänzenden Schutzzertifikaten

Julian Schenkel

Für die Erteilung eines ergänzenden Schutzzertifikats für Arzneimittel muss das Erzeugnis in den Ansprüchen des Grundpatents genannt sein (Offenbarungstheorie). Das Bundesgericht folgt damit der Rechtsprechung des EuGH und verwirft die in BGE 124 III 375 angewandte Verletzungstheorie. Aus der Sicht des Autors ist der gewünschte Gleichlauf mit der Rechtslage in der EU nachvollziehbar, obwohl die Verletzungstheorie materiell eindeutiger Resultate liefert.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral [4A_576/2017](#) du 11 juin 2018 publié en tant qu'[ATF 144 III 285](#)

Publié le 21 août 2018

DROIT DE LA SANTE

Nikotinhaltige E-Zigaretten im schweizerischen Recht

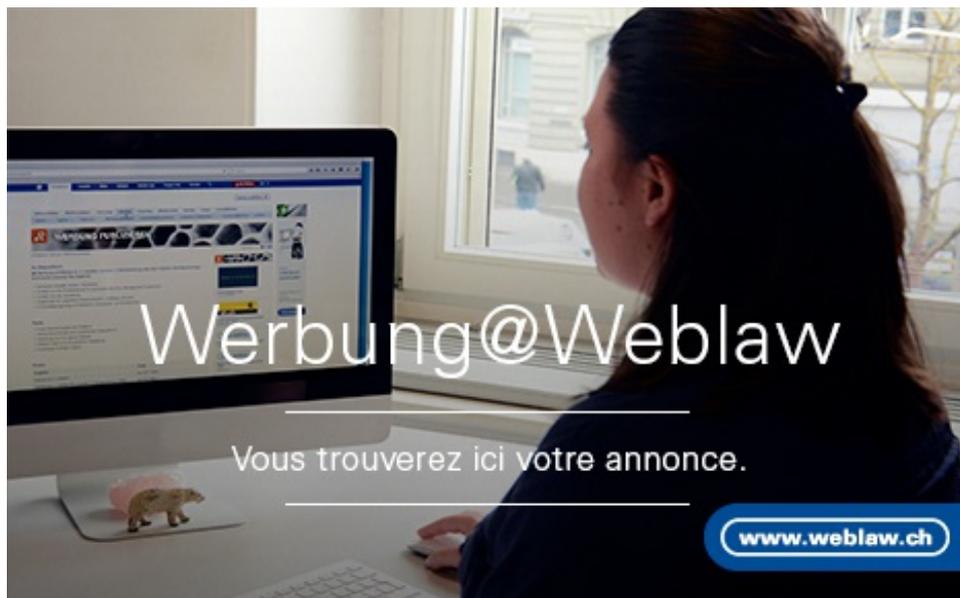
Die Zulässigkeit des Handels von E-Zigaretten im Rahmen des Cassis-de-Dijon Prinzips

Daniel Donauer / Celine Herrmann / Stefanie Mühlebach

Seit dem Urteil des Bundesverwaltungsgerichts vom 24. April 2018 können nikotinhaltige E-Zigaretten aus der Europäischen Union gestützt auf das sog. Cassis-de-Dijon-Prinzip in der Schweiz in Verkehr gebracht werden. Vorausgesetzt ist, dass die Produkte die technischen Anforderungen eines EU- oder EWR-Mitgliedstaates erfüllen und in einem EU oder EWR-Mitgliedstaat rechtmässig in Verkehr sind.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal administratif fédéral C-7634/2015 du 24 avril 2018

Publié le 30 août 2018



DROIT DU TRAVAIL

Résumé Arrêt 4A_290/2017 du 12 mars 2018

Stéphanie Fuld

Distinction entre le salaire variable et les gratifications, auxquelles l'employé a droit et celles auxquelles il n'a pas droit.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4A_290/2017 du 12 mars 2018

Publié le 31 août 2018

Arrêt du TF 4D_72/2017 du 19 mars 2018

Stéphanie Fuld

Protection de la personnalité, Employeur portant atteinte à la personnalité d'une travailleuse par son comportement (Art. 328 CO).

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral 4D_72/2017 du 19 mars 2018

Publié le 31 août 2018

Arrêt du TF 4A_425/2017 du 10 avril 2018

Stéphanie Fuld

Le juge civil peut se substituer pour statuer sur les prétentions salariales d'un salarié dont l'employeur n'a pas requis d'autorisation du service compétent pour l'engagement du travailleur et déterminer le caractère usuel du salaire convenu.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral [4A_425/2017](#) du 10 avril 2018
Publié le 31 août 2018

Insolvenzentschädigung bei Freistellung?

Christoph Häberli

Das Bundesgericht erwartet im Rahmen der Schadenminderungspflicht von einem freigestellten Arbeitnehmer, sich umgehend bei der Arbeitslosenversicherung zur Vermittlung anzumelden, will er einen möglicherweise später entstehenden Anspruch auf eine Insolvenzenschädigung nicht verlieren. Damit dürfte es in Zukunft nicht mehr zulässig sein, von Freigestellten den Bezug von Ferien zu verlangen.

Commentaire de l'arrêt du : Tribunal fédéral [8C_526/2017](#) du 15 mai 2018
Publié le 21 août 2018

Les nouveautés juridiques les plus récentes sont résumées pour vous dans les Blogs.

DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

WingTsun - motifs absolus, détermination des destinataires pertinents, besoin de libre disponibilité
Nicolas Guyot

DROIT DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Le calcul de la contribution de prise en charge
Arnaud Nussbaumer



DROIT FISCAL

La déduction des intérêts moratoires résultant d'un rappel d'impôt sur plusieurs périodes fiscales

Tobias Sievert

Le lien de causalité entre les données Falciani et une demande d'assistance administrative

Tobias Sievert

L'héritage des pertes résultant de l'exercice d'une activité indépendante

Tobias Sievert

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ ET ARBITRAGE

Challenge against CAS award dismissed in a professional football player's employment-related dispute (Swiss Supreme Court)

Philippe Bärtsch / Luka Groselj

Arbitral tribunal does not act extra or ultra petita if it limits scope of declaratory judgment by imposing conditions (Swiss Supreme Court)

Nathalie Voser / Nadja Al Kanawati

DROIT PÉNAL

La responsabilité pénale de l'entreprise selon l'art. 6 LAO

Célian Hirsch

DROITS DE L'HOMME

Al-Dulimi : les droits de l'homme et les résolutions du Conseil de sécurité

Célian Hirsch



PROCÉDURE CIVILE

Rechtliches Gehör, Prüfungspflicht der Berufungsinstanz für ein reformatorisches Urteil

Martin Rauber

L'invocation de nova en procédure d'appel lors de litiges soumis à la maxime inquisitoire illimitée

Julien Francey

La valeur litigieuse de l'action en expulsion

Simone Schürch

PROCÉDURE PÉNALE

L'utilisation de preuves découvertes fortuitement si le MP ne demande pas l'approbation du TMC (art. 278 CPP)

Julien Francey

L'indemnisation du conseil juridique gratuit

Marie-Hélène Spiess

EDITIONS WEBLAW

Le CJN rassemble des commentaires de jurisprudence rédigés par plus de 100 spécialistes, issus d'une trentaine de domaines juridiques. Les commentaires des experts font l'objet d'une évaluation par les pairs qui, réalisée par une rédaction renommée, permet de garantir un niveau de qualité élevé.

Outre les commentaires d'experts, le CJN abrite également des articles de blog. La responsabilité de ces articles incombe aux auteurs et propriétaires des blogs - [Liste des blogs](#)

Le CJN est proposé individuellement et dans le cadre du portail d'informations et de recherches Push-service des arrêts. Les commentaires peuvent être cités par une proposition de citation et des notes marginales.

Statistique :

Nombre d'accès au Push-Service des arrêts : 9172

Informations et impressum :

info@weblaw.ch | T +41 31 380 57 77

ISSN 1663-9995. Editions Weblaw.

Inscription et changement d'adresse : Login à <https://register.weblaw.ch>. En suivant les onglets «Modifier ses données personnelles» et ensuite «Adresse mail» il est possible de changer son adresse e-mail ou d'annuler l'abonnement à la newsletter du Push-Service des arrêts.

Prière de ne pas répondre à cet e-mail. Si vous désirez prendre contact avec nous, veuillez utiliser les données de contact indiquées.

<http://cjn.weblaw.ch>



Weblaw SA | Cybersquare | Laupenstrasse 1 | 3008 Berne
T +41 31 380 57 77 | F +41 31 380 57 78 | info@weblaw.ch

www.weblaw.ch